

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son troisième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 13 janvier 2022, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021;
- Le supplément au rapport annuel de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

Composition du Comité :

Conformément à l'ordre sessionnel que l'Assemblée a adopté le 7 octobre 2020 et qu'elle a modifié le 19 novembre 2020, le 3 décembre 2020, le 18 mai 2021 et le 1^{er} décembre 2021, l'application du paragraphe 82(2) du *Règlement* est suspendue pour la réunion du 13 janvier 2022 et la composition du Comité passe à six députés (quatre députés du gouvernement et deux députés de l'opposition officielle).

- M^{me} la *ministre* GUILLEMARD;
- M. ISLEIFSON;
- M^{me} NAYLOR;
- M. SALA;
- M. SMOOK;
- M. TEITSMA.

Le Comité a élu :

- M. SMOOK à la présidence;
- M. TEITSMA à la vice-présidence.

Député ne siégeant pas au Comité et étant intervenu :

M. LAMONT

Personnes étant intervenues :

- Colleen Kuruluk, *première dirigeante, Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba*;
- D^r Jeannette Montufar, *présidente du conseil, Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba*.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport annuel de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021;
- le supplément au rapport annuel de la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021.

Le président,

Rapport présenté par :

M. SMOOK

Le 13 janvier 2022